



Domaine du Bois de Chartres

Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres

Compte-rendu du :
Syndicat de l'ASL
des propriétaires du domaine du bois de Chartres
réuni le 21/03/2011 au club-house du domaine

Réf : CRSy2011-1

Présents : Michel REDON, Président, - Patrick LAGUIONIE, Secrétaire- Jean-Paul MARTIAL, Trésorier- Franck DANIEL, Syndic - Albert PEDRAZZINI, Syndic - Franck TODERO, Syndic .

La séance est ouverte à 20 heures 30 dans la salle du Club-House.

1. Election du Président, du Trésorier et du Secrétaire

Conformément à l'article 17.1 le Syndicat a élu en son sein le Président, le Trésorier et le Secrétaire à l'unanimité : **Président** : Michel REDON – **Trésorier** : Jean-Paul MARTIAL – **Secrétaire** : Patrick LAGUIONIE – **Syndics** : Franck DANIEL - Albert PEDRAZZINI et Franck TODERO

Albert PEDRAZZINI sera le référent « Club-house » chargé de centraliser les réservations et de contractualiser la mise à disposition de la salle et de la cuisine. Michel REDON sera le référent « Piscines » et Franck TODERO sera le référent « Tennis » chargé de ce dossier.

2. Travaux et engagements de dépenses.

Piscines :

Le Syndicat avait convié M. MOMON, propriétaire dans le domaine et travaillant pour la société BMG, prestataire de la solution Hydroway. Les propriétaires intéressés étaient également conviés dans le cadre de la commission travaux. Aucun propriétaire ne s'étant déplacé, le Syndicat a donc tranché seul. La solution Hydroway a été retenue car moins onéreuse qu'un dallage. L'Hydroway est un amalgame de cailloux lavés et de résine synthétique colorée. Il est perméable à l'eau et se coule facilement sur un dallage existant préalablement stabilisé. Le devis final est de 16289.20 € TTC. Les travaux commenceront dans le courant de la semaine 19 (première semaine de mai) si les conditions météorologiques le permettent.

Club-House :

Les 50 chaises empilables seront commandées chez Adéquat (spécialiste de l'achat public). Il s'agit de chaises à piétements en tube en acier de 30 x 15 mm et de dossiers et assises en polypropylène classé au feu M2 (difficilement inflammable). Le devis initial se monte à 2002.10 € TTC.

ZIS :

La table extérieure de pique-nique sera commandée et fixée sur des plots en béton. Le devis initial est de 789.52 € TTC. Une paire de filets sera commandée pour remplacer ceux existants sur le terrain de football.

Espaces verts :

L'engagement de Garonne-Paysage avait été reconduit par l'ancien président. Les dates de passages sont affichées aux entrées du domaine. Pensez à libérer les bas-côtés et les fossés lors du passage de cette société.

Divers :

Une vitrine extérieure pouvant contenir 4 feuilles A4 sera également achetée afin de la fixer à l'entrée des piscines pour informer des résultats d'analyses. Les panneaux d'entrée signalant le domaine seront remplacés.

3. Agenda

Le syndicat fixe les dates suivantes que vous pourrez retrouver sur le site de l'ASL :

- Journée travaux : **samedi 30 avril 2011**. En dehors des entretiens extérieurs (ramassage des feuilles, tailles etc.), il faudra sceller la table de pique-nique, lasurer des bandeaux de toiture et nettoyer le local de rangement. Un appel à bénévolat sera lancé pour ce jour.
- Ouverture des piscines : **samedi 18 juin 2011**. Possibilité d'ouverture ponctuelle anticipée en fonction de la météo.
- Repas de l'ASL : le **samedi 18 juin en soirée**.

4. Voirie

Le syndicat et son nouveau président souhaitent obtenir des informations sur l'avancée du dossier qui est maintenant entre les mains de la municipalité. Des rendez-vous seront pris avec Maître Petges (notaire) et M. Pezat, Maire.

Le Secrétaire
Patrick LAGUIONIE